



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

ANNÉE 2022-2023

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} com.	26 août 2022 – 7 octobre 2022	Jeudi 13 octobre 2022	Courriel
1 ^{re} étape	26 août 2022 – 4 novembre 2022	Jeudi 24 novembre 2022	Courriel
2 ^e étape	7 novembre 2022 – 3 février 2023	Jeudi 23 février 2023	Courriel
3 ^e étape	6 février 2023 – 21 juin 2023	Juillet 2023	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☒.

NIVEAU SCOLAIRE : 1^{ère} secondaire

Compétences	ÉTAPE			Instruments d'évaluation
	1 ^{re}	2 ^e (40%)	3 ^e (60%)	

MATIÈRE / DISCIPLINE : DANSE

Créer et Interpréter des danses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de séquences chorégraphiées : - Présentation devant la classe. - Création, en équipe, de chorégraphies originales selon les thèmes et notions étudiées. - Mémorisation et interprétation d'exercices techniques / échauffement. (Techniques privilégiées : danse contemporaine, jazz et Ballet) Mémorisation et interprétation de chorégraphies. (Styles privilégiées : Pop, jazz, danses urbaines et danse contemporaine)
Apprécier des danses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation à l'oral et à l'écrit d'oeuvres du répertoire québécois et international. - Reconnaître les éléments observables d'une danse (éléments scénographiques), les éléments stylistiques et le courant auquel appartient une oeuvre. - Histoire de la danse : les danses folkloriques et traditionnelles, le ballet, la danse moderne et contemporaine.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des évaluations auront lieu lors de la 1^{ère} étape mais les notes seront compilées dans le bulletin de la 2^{ème} étape.

Vêtements de sport obligatoires à chaque cours.

- Pantalon de sport, de danse, legging, short et t-shirt adapté aux activités sportives.
- souliers de course

Afin de faciliter les déplacements et les changements de vêtements, les classes de danse et d'éducation physique se suivent à l'horaire.

NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Andrée-Anne Fontaine

